

CHARTRE DE L'ADHÉRENT

Ce document est à signer et à joindre dans votre dossier chaque saison lors de votre inscription

Dans le cadre de mon adhésion, je m'engage à respecter les **CONSEILS, RÈGLES & PRINCIPES** suivants, conçues pour assurer un environnement discipliné, organisé et respectueux pour tous et pour moi-même :

HORAIRES

Favoriser la responsabilité individuelle, la discipline et le respect mutuel au sein du groupe d'entraînement.

- **Ponctualité** : Il est essentiel d'arriver à l'heure au début de l'entraînement et de le terminer à l'heure prévue. Cela garantit le bon déroulement du cours et permet aux autres participants de maximiser leur temps de pratique.
- **Assiduité** : Votre présence aux entraînements est requise. Un appel sera effectué pour vérifier la présence des participants.
- **Communication des absences** : Si vous devez être absent, il est important de signaler à l'avance votre absence à votre entraîneur ou à l'adresse électronique spécifiée. Si une absence imprévue survient, assurez-vous de vous excuser par la suite.
- **Entrée et sortie sous consigne** : Vous devez suivre les consignes de votre entraîneur concernant l'entrée et la sortie des salles d'entraînement. Cela peut être fait pour des raisons de sécurité, de planification ou d'autres considérations.

VESTIAIRES

Garder un environnement respectueux et agréable pour tous.

- **Sécurité des biens personnels** : Assurez-vous de mettre vos effets personnels dans un petit sac, toléré en salle, pour éviter le vol ou la perte, ce dont nous ne serons pas responsables.
- **Soyez respectueux** : Lorsque vous utilisez les vestiaires, respectez les autres personnes, et leur intimité, en évitant tout comportement inapproprié, offensant ou intrusif.
- **Gardez la propreté** : Laisser les vestiaires dans le même état de propreté que vous les avez trouvés. Ne pas laisser vos effets personnels éparpillés.
- **Gestion du temps** : Essayez de minimiser votre temps passé dans les vestiaires afin de permettre à d'autres personnes de les utiliser également.
- **Respectez les horaires** : Les vestiaires ont des horaires spécifiques d'ouverture et de fermeture, en lien avec le début et la fin du cours.
- **Partage équitable de l'espace** : les vestiaires sont partagés avec d'autres personnes, assurez-vous de ne pas monopoliser les casiers, les bancs ou les zones de préparation. Si les ceux-ci sont bondés, soyez patient et faites de la place pour les autres.

HYGIÈNE

Garder un environnement propre pour assurer la sécurité et le bien-être de tous les participants.

- **Alimentation** : Il est essentiel de s'abstenir de manger à l'intérieur des salles de cours. Les poubelles désignées doivent être utilisées pour jeter les déchets.
- **Hydratation** : Afin de minimiser les interruptions dues aux déplacements aux toilettes, veuillez-vous munir d'un récipient contenant votre boisson pendant les entraînements.
- **Déplacement à l'extérieur** : En dehors des salles de cours (comme vers les vestiaires, les toilettes, etc.), l'utilisation de claquettes ou autre est requise. Cela est obligatoire, indépendamment de vos chaussons de gymnastique ou chaussures de Gymforme.
- **Tenue appropriée et soignée** : Lors des cours, il est impératif de porter une tenue spécifique pour l'occasion et adaptée. Les cheveux doivent être attachés et le port du justaucorps recommandé pour les gymnastes.

CHARTE DE L'ADHÉRENT

Ce document est à signer et à joindre dans votre dossier chaque saison lors de votre inscription

MATÉRIEL

Gagner du temps en accédant aux équipements nécessaires pour se concentrer davantage sur les activités.
Prolonger la durée de vie du matériel de l'association en évitant des coûts, de remplacements inutiles.

- **Usage responsable** : Il est essentiel de traiter le matériel et les équipements mis à disposition avec le plus grand respect. En particulier la fosse et les praticables (Gym & GR), qui sont soumis à des règles spécifiques, doivent être utilisés en tenant compte de leur usage approprié.
- **Rangement systématique** : À la fin de chaque séance, veuillez aider à ranger méticuleusement tout le matériel utilisé, y compris les modules, les agrès, les ustensiles et les engins, dans leurs emplacements désignés.
- **Optimisation de l'espace** : Le rangement permet de maintenir une disposition efficace de l'espace, assurant ainsi que l'aire d'entraînement reste fonctionnelle et bien organisée.

COMPÉTITION

Favoriser l'esprit d'équipe, le fair-play, l'éthique sportive ; contribuer à une expérience de compétition positive et renforcer ainsi les valeurs fondamentales du sport pour tous les participants.

- **Participer aux compétitions relatives à mon groupe d'entraînement** : Participer aux compétitions montre un engagement envers l'équipe et le processus d'amélioration personnelle. C'est une occasion de mettre en pratique ce qui a été appris lors des entraînements, de se mesurer aux autres et de progresser en tant qu'athlète. La participation renforce également le sentiment d'appartenance à un groupe et encourage la cohésion au sein de l'équipe.
- **Respecter les entraîneurs et les juges en compétitions** : Les entraîneurs et les juges jouent un rôle crucial dans le développement des athlètes et dans le maintien de l'équité lors des compétitions. Le respect envers eux témoigne d'une attitude professionnelle et d'une compréhension de leur rôle. En respectant les entraîneurs et les juges, les athlètes contribuent à la création d'un environnement respectueux et positif, tout en favorisant des interactions harmonieuses entre tous les participants.

Mon inscription implique l'acceptation et le respect de cette charte ainsi que des règles qui y sont associées. En adhérant à ces directives et de ces principes, je contribue à créer un environnement positif, respectueux et sécuritaire pour moi-même et pour l'ensemble de la communauté sportive de l'association. Mon engagement envers ces principes fondamentaux démontre ma volonté de participer activement et de manière responsable aux activités de Chatou Dynagym.

JE SOUSSIGNÉ(E), _____ (PRENOM ET NOM DE L'ADHÉRENT)

SIGNATURE ET DATE :

En cas de non-respect avéré de cette Charte, l'adhérent pourra être sanctionné par des mesures adaptées prévues dans le règlement intérieur pouvant aller jusqu'à l'exclusion sans compensation. Le règlement intérieur est disponible en téléchargement lors de votre adhésion, à l'entrée des salles, sur notre site internet et sur demande.